



Déclaration FNEC FP FO 49 au CDEN du 25 novembre 2021

Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,
Monsieur le Préfet,
Monsieur le Directeur Académique,

La situation dans les écoles, les établissements et les services de l'Education Nationale est inacceptable.

On nous répondra que c'est « la faute du Covid »....

Nous, nous affirmons que le gouvernement porte une lourde responsabilité.

Il porte une lourde responsabilité dans l'effondrement de notre système de santé, dans l'état catastrophique des hôpitaux où il a fermé 5700 lits en 2020, où les soignants désertent compte tenu des conditions de travail, où des services de soins entiers sont menacés de fermeture (comme à Mayenne) ou fonctionnent seulement par intermittence (comme la maternité de Saumur).

La FNEC FP FO 49 sera aux côtés des hospitaliers et des personnels de santé, à Paris le 4 décembre prochain, en défense des établissements de santé menacés.

Le gouvernement porte une lourde responsabilité dans l'effondrement de l'ensemble des services publics, dont l'Education Nationale.

Les choix politiques qui sont faits ne permettent pas de faire face. Chaque élève n'a plus aujourd'hui le droit à un égal accès à l'instruction publique à l'échelle départemental comme national.

Les choix politiques qui sont faits sont même destructeurs quand il s'agit de la disparition du baccalauréat comme diplôme national ou encore du recrutement de contractuels en lieu et place de personnels sous Statut... personnels pourtant disponibles !

Car il n'y a pas de problème de « ressource » ... 23 professeurs des écoles sur liste complémentaire n'attendent qu'un coup de fil pour être recrutés sous Statut ! 23 personnels reçus brillamment 215^{ème} ou 216^{ème} sur 3000 participants au CRPE 2021. Force Ouvrière a porté la demande d'ouverture de la liste complémentaire à tous les niveaux : DASEN, Recteur, Ministre. FO a fait connaître ces personnels ... On nous répond « contractualisation » car c'est le dogme de la Loi sur la transformation de la Fonction publique. Ces choix politiques sont scandaleux ! On apprend que faute d'enseignants, l'Education Nationale lance un appel aux retraités en Seine et Marne... Mais où va-t-on ?

Nous savons qu'une classe est non remplacée depuis le 12 novembre au Clos Coutard à Saumur ou que des collègues remplaçants viennent de Cholet jusqu'à Loire Authion ... Tous les jours, dans les écoles du département, les collègues attendent des remplaçants qui ne viennent pas, des collègues doivent renvoyer des élèves chez eux...

C'est pourquoi, FO propose de mettre au vote des membres du CDEN le vœu suivant : « **Afin de permettre le bon fonctionnement des écoles publiques dans le Maine et Loire, les membres du CDEN se prononcent pour le recrutement des personnels sur liste complémentaire au CRPE 2021.** »

Par ailleurs, il ne s'agit pas de se priver du personnel existant ... Le Conseil scientifique a alerté, dans son avis du 5 octobre, « sur le risque d'une banalisation du passe sanitaire et des mesures de contrôle associées »

La FNEC FP FO 49 constate que la loi prolongeant l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 31 juillet 2022 a pourtant été promulguée le 10 novembre 2021. Cette loi poursuit le régime liberticide permettant au gouvernement d'ordonner des mesures de restrictions parmi lesquelles le passe sanitaire. Le passe sanitaire n'est pas un outil de santé publique, c'est un outil de coercition contre les salariés, en particulier à l'hôpital public. Pour le Comité

Confédéral de la **Cgt-FO**, réuni le 4 novembre, ces mesures liberticides sont inacceptables et doivent être abrogées.

A ce propos, la **FNEC FP FO** soutient tous les personnels confrontés à l'obligation vaccinale ou au passe sanitaire, notamment les infirmières et les psychologues. A quoi cela mène-t-il sinon à affaiblir des professions déjà très touchées par le manque de postes et des conditions d'exercice fortement dégradées, alors que leurs missions sont essentielles ? Nous exigeons qu'aucune sanction ne soit prise à l'encontre de ces personnels et revendiquons la réintégration des personnels suspendus.

Nous avons besoin de tous nos personnels, tous nos psychologues, toutes nos infirmières, tous nos médecins scolaires !

La **FNEC FP FO** est également aux côtés des AESH qui exigent l'abandon des PIAL, un vrai statut, un vrai salaire. Elle se félicite de la montée nationale de 3000 AESH à Paris en direction du ministère le 19 octobre dernier à l'appel de la Convention Nationale des AESH, à laquelle ont participé des dizaines de comités départementaux de toute la France, avec les organisations syndicales. **FO** appuiera toutes les initiatives de la Convention pour la satisfaction des revendications.

Dans un contexte d'augmentation sans précédent du coût de la vie, le gouvernement s'entête à maintenir les agents dans la précarité. Les personnels ne sont pas dupes des aumônes, des primes au lance-pierre, des mesures du Grenelle, des plans de requalification, qui ne sont que des mystifications tournant le dos à **la nécessaire revalorisation du point d'indice** et qui s'accompagnent bien souvent de **remises en cause des statuts** et des missions. Sans parler de l'arnaque de l'indemnité inflation, de 100 euros sous conditions de ressources et financée par le budget de la sécurité sociale en lieu et place d'une augmentation générale des salaires.

La **FNEC FP FO** est aux côtés des personnels administratifs. Nous revendiquons depuis des années la création des postes nécessaires pour assurer les missions.

L'administration de l'Education nationale est aujourd'hui dans une impasse : en demandant aux agents administratifs de faire toujours plus de travail en étant toujours moins nombreux, le ministre espérait-il un miracle? Le miracle n'a pas eu lieu, les services ne parviennent même plus à effectuer leurs missions.

La **FNEC FP FO** est aux côtés des personnels qui depuis la rentrée résistent à la mise en place des projets locaux d'évaluation et au démantèlement du baccalauréat national. Elle soutient toutes les initiatives pour le retour aux épreuves terminales, nationales et anonymes dès la session de 2022, pour le retrait des projets locaux d'évaluation.

FO est aux côtés des personnels de Lycées professionnels qui veulent défendre la voie professionnelle publique et laïque contre le « tout apprentissage », aggravé par la loi Pénicaud de 2018. C'est le sens de la non-signature par **FO** de l'accord-cadre national interprofessionnel sur la Formation professionnelle.

La **FNEC FP FO** est aux côtés des personnels qui prennent position avec leurs syndicats pour le retrait de la loi Rilhac, de même qu'elle soutient le refus de plus de 100 écoles de Marseille de rentrer dans l'expérimentation de « l'Ecole du futur », présentée par le Président Macron le 2 septembre.

La **FNEC FP FO** tient à réagir aux propos du ministre à l'occasion de sa présentation du plan de formation sur la laïcité, dans lesquels il affirme que les personnels qui ont « *un problème avec les valeurs de la République* » peuvent « *sortir du métier* » et que cela aura des conséquences sur la « *gestion de la carrière des personnels* ».

FO tient à rappeler que les personnels n'ont pas vocation à être les relais de la propagande gouvernementale, au nom d'une normalisation prétendument laïque ou républicaine. C'est pourquoi la **FNEC FP FO** demande toujours l'abandon de toutes les contre-réformes qui remettent en cause les statuts qui sont garants de l'indépendance des personnels, à commencer par **PPCR, la Loi sur l'Ecole de la Confiance et la Loi de transformation de la Fonction publique**.

Pour conclure, après la grève interprofessionnelle du 5 octobre, tant que nos revendications ne seront pas satisfaites, ni les élections présidentielles, ni l'état d'urgence permanent, ne nous feront renoncer à la mobilisation pour les revendications.